



Lettre aux adhérents de l'Association Fougères Environnement



COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 27 février 2009

RAPPORT MORAL

Il souligne l'importance de cette réunion annuelle pour notamment débattre du sens de nos actions, pour dresser le bilan et pour arrêter le programme de l'année à venir.

A l'origine, notre association s'est constituée pour s'élever contre le projet d'une hypothétique rocade en forêt. Quelques échos médiatiques parus récemment dans la presse locale ont peut-être donné à penser que ce projet avait du « plomb dans l'aile », dans la mesure où le Préfet avait donné un avis défavorable à cette opération inscrite au projet du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays de Fougères. Mais il nous faut compter avec la forte détermination de certains élus locaux favorables à ce projet. Nous devons rester extrêmement vigilants, veiller à faire valoir notre position et rappeler nos propositions lorsque le SCOT sera soumis à enquête publique. (Probablement au début du second semestre 2009)

Pour que notre association soit plus de représentative et ait plus de poids auprès de nos différents interlocuteurs, il incombe à chacun d'entre nous de mieux faire connaître notre association dans notre entourage immédiat. A nous aussi de mieux communiquer.

RAPPEL

Notre association a reçu le soutien et l'adhésion de nombreux habitants du Pays de Fougères.

Pour être crédibles nous avons besoin d'être nombreux et de ne pas nous démobiler. Le résultat de l'enquête sur la route de Parigné est là pour nous le rappeler.

Si vous n'avez pas renouvelé votre cotisation pour 2009, merci de le faire sans tarder.

Il est certain que la nature de nos actions en faveur de l'environnement ne nous rend pas la tâche facile. Les sujets à traiter sont souvent délicats et complexes. Ils peuvent aussi se situer en limite du domaine politique qui, lui, n'est pas dans le champ de notre entreprise. A cet égard, nous avons jugé utile d'exercer désormais nos compétences et certaines de nos actions en partenariat avec la Passiflore, association agréée de

protection de l'environnement. Il ne s'agit pas de fusion mais de complémentarité.

Il est souvent difficile de mobiliser le grand public sur des causes d'intérêt général, beaucoup de nos concitoyens étant de plus en plus accaparés par les soucis de la vie quotidienne. Certains peuvent estimer inutile de s'impliquer dans nos actions lorsqu'ils pensent qu'un danger immédiat est passé alors que demeure néanmoins pour nous tous la nécessité de rester vigilants.

RAPPORTS D'ACTIVITÉ et FINANCIERS

Ils vous ont été communiqués, aussi nous vous donnons seulement le résumé du débat qui a suivi leur présentation :

- nous pourrions nous faire connaître auprès de certaines associations comme Fougères-Accueil par exemple (nouveaux arrivants)
- en réponse à une question posée, F.CLOSSET précise que dans le cadre du contournement de la Ville de Fougères, des études devraient être entreprises sur 3 points :
1) les flux et les transports

2) l'impact écologique sur la forêt

3) les différents tracés proposés

Nous devons rester vigilants à chaque étape de la démarche et éventuellement critiques à l'égard des conclusions qui pourront en être tirées.

- dans le cadre de la commission environnement du Conseil de Développement, le thème des transports pourrait constituer un dossier très important, d'autant que le Conseil de Développement pourrait prochainement être considéré comme une personne publique et avoir de ce fait un plus grand impact.

- Il faudra aussi prendre en compte le contournement probable de Lécousse dans l'étude des transports et des flux.

Tous les rapports ont été approuvés à l'unanimité

Pour l'année 2009, nous nous impliquerons dans les trois actions suivantes :

- **Rando-Patrimoine** (voir plus loin)

- **Opération « Forêt propre »** : Pourrait être proposée en collaboration avec d'autres associations le jour de la fête de la nature le 17 mai

- **Valorisation des sentiers de découverte** : botanique, arboretum, artistique à préciser en partenariat avec les initiateurs de ces parcours.

- Conférence de Mr Bachelier (voir ci-après)

- Interventions auprès des collectivités :

- Fougères Communauté pour la signalisation de la forêt

- Suivi de l'élaboration du SCOT

ÉLECTIONS

Composition du nouveau Conseil d'Animation : (en gras les 4 membres du comité directeur)

François CLOSSET
Jane DELATOUCHE
Jean-Jacques FEUVRIER
Jean-Claude GODBERT
Marcel GOUDAL
Marie-Thérèse MASSON
Jean-François SALENAVE
Chantal TIERCIN
Pierre Henri TIERCIN



Le rapport complet de l'AG est sur le site Internet (voir ci-dessous)

SITE INTERNET

Monsieur GOUDAL donne un aperçu rapide de notre nouveau site. Le fond reste identique, mais la forme le rend beaucoup plus lisible. A vous d'en juger et de faire vos éventuelles remarques.

Adresse définitive : <http://afe.goudal.net/index.html>

Pour les remarques :

- soit utiliser le formulaire page Contact et liens,
- soit envoyer un e-mail à afe-fougères@aliceadsl.fr

UNE CONFÉRENCE SUR LA FORÊT DE FOUGÈRES

En 2008, l'association « Fougères Environnement » (AFE) a proposé au public de découvrir la forêt de Fougères dans différentes animations de loisirs et manifestations ouvertes sur ses richesses économiques et archéologiques.

Cette année, l'AFE invite le public à explorer l'histoire de cette forêt, à partir des premières traces laissées sur son site par l'occupation humaine, entre le 6^{ème} millénaire av. J.-C. et le 13^{ème} siècle de notre ère.

Cette balade à travers les âges sera conduite par M. Julien Bachelier, professeur agrégé d'histoire.

Sa conférence sera présentée le

vendredi 17 avril à 20h30, au couvent des Urbanistes (salle Ernest Feuvrier).

Une occasion de rencontre avec les Gaulois, les Romains, les Seigneurs du Moyen Âge, les ermites et les travailleurs de la forêt.

A ne pas manquer. Séance gratuite



Les Celliers de Landéan

EN BREF

Sur le site Internet :

- ✓ Compte-rendu de notre AG
- ✓ Article sur la Rando-Patrimoine et Bulletin d'inscription.
- ✓ Lien vers le site de Chênedet
- ✓ Bientôt le détail de notre conférence

A PROPOS DE LA ROUTE DE PARIGNÉ (RD108)

Nous nous sommes manifestés lors de l'enquête publique concernant notamment le franchissement par la RD108 de la vallée du moulin d'Avion en forêt. Nos arguments, partagés par d'autres associations, n'ont pas été entendus par le commissaire enquêteur qui a estimé que la sécurité routière l'emportait sur la protection de l'environnement. A noter la forte pression municipale en faveur du projet. Cela signifie que la sauvegarde de notre environnement n'est pas aisée et que l'évolution des mentalités n'est pas acquise. Raison de plus pour continuer à faire savoir que le développement durable d'un territoire doit aussi intégrer les dimensions sociales et environnementales locales.

F.C



La rando-patrimoine prend forme. Notre association participe à sa préparation. Déjà nous pouvons vous annoncer que nous serons sur le circuit des cavaliers sur la zone des captages pour expliquer l'importance de notre forêt dans la production d'eau de qualité. Nous serons aussi présents à la chapelle de la Verrerie pour accueillir les randonneurs.

NOUVELLES DU SCOT DU PAYS DE FOUGÈRES

Le projet de décembre 2008 présenté par les élus locaux a fait l'objet d'un avis défavorable de la part du Préfet qui a considéré que la prise en compte de l'environnement était totalement insuffisante et a estimé notamment qu'une rocade en forêt n'était pas justifiée.

Après avoir été remanié, un nouveau projet a été arrêté. Le contournement nord de Fougères reste envisagé après études préalables justificatives et évaluation des impacts écologiques des différentes solutions de tracé. Il nous appartient de rester vigilants et de nous opposer à toute solution menaçant l'intégrité de la forêt de Fougères. A l'issue de la collecte, en cours, des avis des

services de l'Etat, une enquête publique sera lancée probablement à la rentrée des vacances d'été. Tous les membres de l'AFE peuvent, dès à présent, prendre connaissance de ce projet qui constituera pour les 15 à 20 ans à venir le cadre de planification des aménagements et développements du pays de Fougères, notamment en matière d'habitat, d'infrastructures, de déplacements, d'implantations commerciales, et de protection de l'environnement. Pour cela, ils pourront contacter les membres de l'équipe d'animation. Chacun d'entre nous doit se sentir concerné même si d'aucuns peuvent penser que les échéances de réalisation des projets ne les concerneront pas personnellement.